



Le local de la pharmacie : comment l'aménager et y stocker les médicaments ?



Un centre de prise en charge communautaire du VIH chez l'adulte souhaite ouvrir une clinique pédiatrique. Il est prévu que cette clinique dispose d'une pharmacie comprenant des médicaments essentiels et des ARV destinés aux enfants qu'elle va accueillir. **Quels conseils peut-on donner à la nouvelle gestionnaire qui vient d'être recrutée pour mettre en place cette pharmacie ?**

Aménager le local de la pharmacie

La pharmacie doit présenter trois espaces bien séparés :

- Une zone de réception des colis, de stockage et du stock de réserve.
- Une zone où sera rangé le stock courant et où seront dispensés les médicaments aux patients.
- Une zone dédiée aux consultations d'éducation thérapeutique (ou au moins aux dialogues avec les patients).

Les étagères doivent être solides et stables (les structures métalliques sont plus adaptées que le bois dans les pays tropicaux). Placer les étagères de façon à éviter l'exposition directe des produits aux rayons du soleil, laisser un espace entre les murs et les étagères afin d'améliorer la ventilation.

Des armoires sécurisées (par une serrure ou un cadenas) sont recommandées pour le stockage des produits sensibles à la poussière ou à la lumière.

L'espace de dispensation : son aménagement doit être bien pensé pour que le personnel de la pharmacie et les patients se sentent à l'aise à la pharmacie.

La dispensation par une fenêtre ou un grillage est déconseillée car elle ne permet pas de réel dialogue. Elle peut cependant être appliquée pour certains médicaments courants ne nécessitant pas des conseils spécifiques (paracétamol, anti parasitaires...).

Mais il est indispensable de prévoir également un espace de dispensation dans la pharmacie permettant un dialogue avec l'enfant et ses accompagnants pour tout traitement nouvellement prescrit et nécessitant des recommandations spécifiques (dispensation d'ARV, d'antibiotiques, d'antiviraux...).

Un comptoir ou un bureau doit être installé pour la dispensation des médicaments. Quand l'enfant et ses accompagnants entrent, ils doivent pouvoir s'y diriger et s'y asseoir en attendant que le personnel délivre la prescription (prévoir au moins deux sièges).

La confidentialité est particulièrement importante à la pharmacie, il faut en tenir compte pour l'aménagement de l'espace de dispensation. Pour éviter l'encombrement du comptoir, la file d'attente peut être aménagée à l'extérieur, devant la porte de la pharmacie (où sièges et ombre sont indispensables).

Focus sur le réfrigérateur : indispensable pour le stockage de tous les produits à conserver entre + 2°C et + 8°C !

- il est utile de placer un thermomètre dans le réfrigérateur et de relever chaque jour la température. La température moyenne mensuelle doit se situer autour de + 4 °C et ne doit surtout pas passer en dessous de 0 °C ;
- ne pas surcharger le réfrigérateur en médicaments car cela empêche l'air frais de circuler
- en cas de coupure de courant : ne pas ouvrir le réfrigérateur pour éviter de perdre la fraîcheur.

Ranger les médicaments en rayon

Les médicaments pédiatriques peuvent être mélangés à ceux des adultes lorsque la pharmacie est commune aux services adultes et enfants, ou bien rangés dans une zone réservée aux médicaments pédiatriques (cela peut être pratique si les médicaments pédiatriques sont achetés par un partenaire financier spécifique ou si un comptoir est dédié à la dispensation aux enfants). A chaque équipe de s'organiser comme elle le souhaite. Quelle que soit l'organisation choisie, le système de classification décrit ci-dessous doit être respecté.

Les étagères de stockage seront divisées en aires de rangement distinctes en fonction de la voie d'administration des médicaments et matériels :

- médicaments à administration orale (comprimés et solutions buvables) ;
- médicaments injectables et solutés de perfusion ;
- médicaments pour l'usage externe (pommades, crèmes, collyres...) et désinfectants,
- petit matériel consommable : pansements, bandes, seringues... ;
- produits d'allaitement (lait en poudre, biberons...).

Dans chaque catégorie, les médicaments sont classés par ordre alphabétique de leur Dénomination Commune Internationale (DCI). Une liste des correspondances DCI ↔ Noms commerciaux (ex : Paracétamol = Doliprane®) peut être affichée dans la pharmacie pour aider le personnel à se familiariser avec les DCI. Une place est attribuée à chaque médicament sur les étagères, délimitée et indiquée par une étiquette solide précisant : le nom de la molécule ou DCI du produit, sa forme et son dosage (Ex : ampicilline, comprimés, 250 mg).

Éviter la péremption des produits durant leur période de stockage

Appliquer la règle du « premier périmé, premier sorti », lors des mouvements de la réserve vers le stock courant et lors des sorties du stock courant vers les patients :

- les produits qui se périment le plus rapidement sont à ranger à l'avant des étagères et ceux qui ont le plus long délai de péremption sont à ranger au fond ;
- attention : les produits livrés le plus récemment ne sont pas forcément ceux qui se périment le plus tard !
- faire ressortir très lisiblement sur les boîtes leur date de péremption.

Maintenir des conditions de stockage évitant la détérioration des médicaments

Un produit endommagé ne doit jamais être délivré à un patient. Les formes galéniques pédiatriques (sirops, suppositoires, poudres...) se détériorent plus facilement que les formes comprimés. Cette détérioration est souvent facile à détecter grâce au changement d'aspect du produit (changement de couleur ou d'odeur ou sédiment au fond du flacon par exemple pour un sirop). En cas d'incertitude concernant la détérioration d'un médicament, le risque pour le patient est réel. Il convient donc de prévenir au maximum la détérioration des produits stockés dans la pharmacie en respectant les conditions indiquées sur la notice et en surveillant les facteurs suivants dans l'environnement de stockage :

- **température** : installer un ventilateur et si possible un climatiseur (20 - 25°C en permanence est l'idéal).

Appliquer les recommandations de conservation indiquées sur la notice :

Au congélateur : - 15 °C à 0 °C. Au réfrigérateur : + 2 °C à + 8 °C. Au frais : + 8 °C à + 15 °C. A température ambiante : + 15 °C à + 30 °C (mais mieux vaut rester à < 25 °C).

- **humidité** : assurer une circulation d'air dans le local (fenêtres, ventilateur et climatiseur) ; tout récipient doit rester fermé par son couvercle, surtout pour les médicaments sous forme sèche ; les médicaments en vrac reconditionnés sous forme de petits sachets individuels ne doivent pas être déconditionnés plus d'un mois à l'avance car ils sont mieux protégés dans leur boîte en plastique opaque d'origine que dans des sachets transparents et peu hermétiques.

- **lumière** : éviter l'exposition directe des médicaments aux rayons du soleil ; protéger spécialement tous les médicaments sous forme liquide, en les conservant dans leur emballage opaque à l'abri de la lumière. Attention, le verre coloré ne protège pas complètement de la lumière !

- **propreté** : balayer et passer la serpillière quotidiennement dans les locaux de stockage ; nettoyer régulièrement étagères et boîtes de médicaments ; maintenir les poubelles à l'écart et les vider régulièrement. Ces tâches de nettoyage de routine sont à planifier et à afficher dans la pharmacie.

A retenir

- L'aménagement du local de la pharmacie doit permettre une meilleure conservation des produits et du matériel, une gestion rationnelle des stocks et un environnement agréable et confidentiel pour le personnel et les usagers.
- Un rangement rigoureux du stock doit permettre de repérer rapidement les médicaments et visualiser une rupture.
- Les médicaments pédiatriques se détériorent plus rapidement que les médicaments adultes si les conditions de conservation sont mauvaises. Les conditions de température, d'humidité, de lumière et de propreté dans la pharmacie sont des facteurs clés pour une bonne conservation.

En savoir plus

➤ **Recommandations pour la gestion d'une pharmacie et la dispensation de médicaments ARV dans les pays à ressources limitées** », Groupe de travail FIP et Sidaction. 2008.

http://www.sidaction.org/e_upload/pdf/doc_fip_%20fr_vih_sida_2008.pdf

➤ **Manuel de gestion de l'approvisionnement dans les structures sanitaires de premier niveau** », OMS. 2006.

<http://www.who.int/hiv/amds/HandbookFrench.pdf>

➤ **Formes buvables : durée et conditions de conservation après ouverture**

http://www.grandir.sidaction.org/ressources/dure_conservation_formes_buvables.pdf

➤ **Liste des médicaments essentiels pédiatriques recommandés dans une pharmacie pédiatrique suivant des enfants infectés par le VIH et exposés au VIH :**

http://www.grandir.sidaction.org/ressources/liste_medicaments_pdiatriques_pour_traitement_io_medecin.pdf

http://www.grandir.sidaction.org/ressources/liste_medicaments_pdiatriques_pour_traitement_io_pharmacien.pdf